

ENTRE CRISE SCOLAIRE ET CRISE SOCIALE : QUELLE GOUVERNANCE ?

Priska MANGA,

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

priskamanga@gmail.com

Résumé

Le système éducatif sénégalais, victime d'une crise double largement imbriquée, est à la recherche d'une rescousse fondée sur une bonne gouvernance. Son succès peut, suite au regard positif des acteurs, se manifester à travers une réforme éducative dont le soubassement repose sur une importante politique budgétaire, une forte dynamique de sensibilisation, une adéquation des contenus d'enseignements, un personnel enseignant de qualités humaines ainsi qu'un partenariat efficace et efficient. Cette posture institutionnelle nous éloigne de la problématique de l'accès à l'emploi et de la maîtrise des disparités sociales et économiques, d'où la restauration de la dignité du monde éducatif y dépend largement.

Mots clés : *Crise scolaire, crise sociale, acteurs, réformes, gouvernance*

Abstract

The Senegalese education system, victim of a largely intertwined double crisis, is looking for a rescue based on good governance. Its success can, following the positive view of the actors, manifest itself through an educational reform whose foundation is based on an important budgetary policy, a strong dynamic of awareness, an adequacy of the teaching contents, a teaching staff of human qualities as well as an effective and efficient partnership. This institutional posture takes us away from the problem of access to employment and the control of social and economic disparities, on which the restoration of the dignity of the educational world largely depends.

Keywords: *School crisis, social crisis, actors, reforms, governance*

Introduction

La crise scolaire qui secoue l'école sénégalaise trouve sa source et l'explication de sa permanence dans la mauvaise gouvernance du secteur. L'éducation ne semble pas être la priorité des décideurs politiques. Le budget injecté dans le secteur (40%) ne répond pas favorablement aux attentes des acteurs du fait de son inefficacité. L'environnement de l'école, embaumé par une atmosphère chronique au mauvais goût et étrangère ; encourage implicitement la distance, l'isolement ainsi que la solitude (Dubet, 2002).

Autrefois, l'école assure et rassure à l'image d'un féroce gladiateur reconnu et confirmé. Son recours justifie, dans une certaine mesure, la

recherche du confort pour les enfants au terme de leur scolarité. Cet état de fait confirme le pouvoir d'ascenseur social attribué à l'école. Ce pouvoir semble, aujourd'hui, être menacé par divers facteurs dont la dévalorisation des diplômes, le taux élevé du chômage des diplômés, l'inégalité des chances scolaires, le taux ascendant du décrochage scolaire, la grève cyclique, etc. Ce désagrément est assisté puis réconforté par un effritement sans précédent des valeurs sociétales. Nous avons l'impression que la crise scolaire adoube la crise sociale. A titre illustratif, les parents en général ont été inefficaces dans la gestion des conflits, faisant preuve d'inorganisation et d'indifférence sinon de complicité (Delfaud, 1984). Pour rappel, le corporatisme des élèves, des étudiants et des enseignants est un élément clé de lecture de la crise scolaire et cela depuis 1968 ; dans un contexte de corruption généralisée, l'espace scolaire et universitaire est devenu le creuset de véritables réseaux de promotion personnelle, d'enrichissement sans scrupule et par-dessus tout de moyens de chantage...

L'objectif de cet article est de voir, par une démarche analytique, les mécanismes à mettre en marche pour anticiper et gérer les moments de déséquilibre de l'institution scolaire sénégalaise dans un contexte de crise quasiment généralisée.

Comme le système éducatif sénégalais est reconnu comme une sphère d'expression de plusieurs sensibilités, il faut logiquement penser à mettre en place un système de gouvernance et de gestion impliquant tous les acteurs dans toutes les tentatives ou procédure de réforme visant à tirer l'institution scolaire de la crise qu'elle traverse parfois. Le principe de base de cette réforme doit être une « planification stratégique » à l'image du modèle américain, orientée par un débat global et une réforme en profondeur et largement diversifiée (Ndiaye, 1998).

I. Dimensions du concept de crise

Le tableau ci-dessous nous présente quelques dimensions de la notion de « crise ».

Crise	Crise sociale	Crise économique	Echec des politiques économiques
			Faiblesse du P.N.B et du P.I.B
			Développement de la pauvreté
			Développement du secteur informel
			Forts taux de chômage
			Inégalité des chances
		Crise de la familiale	Niveau de vie bas
			Problèmes d'éducation familiale
			Faibles revenus
			Taux de divortialité
		Crise des valeurs culturelles	Acculturation / enculturation.
			Perte de déontologie
	Crise de respect entre élèves/profs		
	Etats et pouvoirs publics	Mauvaise politique financière de l'éducation	
		Désengagement inavoué du secteur de l'éducation	
		Mauvais partenariat avec les bailleurs	
	Crise scolaire	Qualité de l'enseignement	Taux d'exclusion et de redoublement
			Résultats aux examens
			Baisse du niveau des élèves
		Enseignement et emploi	Divorce du couple formation - emploi
Taux de chômage des jeunes			
Déficit de politiques d'insertions professionnelles des jeunes			
Insuffisance et /ou vétusté des infrastructures			
Moyens de l'école		Insuffisance des manuels scolaires	
		Insuffisance du corps enseignant	
		Insuffisance du matériel scolaire	
	Non modernisation de l'admin. scolaire		

II. Politique budgétaire, infrastructurelle et matérielle

Dans cette perspective, il s'agit essentiellement pour les pouvoirs publics de procéder, par le biais des mesures plus haut analysées, à une

augmentation conséquente et un usage raisonnable du budget destiné à l'éducation en améliorant son pourcentage sur le budget national. A cet effet, l'Etat pourra subséquemment résorber le manque criard d'infrastructures, de manuels scolaires, de matériels didactiques et de mobilier scolaire qui a un impact très négatif sur la qualité de l'enseignement et son efficacité. Cependant, il faut reconnaître avec Abdou Sylla que sans service de maintenance et d'entretien des infrastructures et du patrimoine (mobilier, manuels scolaires, moyens didactiques etc.), ni planification rigoureuse qui oriente le développement de l'école, les urgences matérielles et pédagogiques ne peuvent manquer de surgir au moment où l'Etat ne dispose justement plus ou de moins en moins des moyens de faire face à cette crise de l'école (Sylla, 1987). En conséquence, cette politique budgétaire, infrastructurelle et matérielle ne saurait avoir de portée réellement significative que lorsqu'elle est accompagnée d'un recrutement et d'une formation conséquente et efficace d'un personnel administratif et technique dont les défaillances sont de plus en plus déplorables par les acteurs (Isambert, 1970).

La vétusté des infrastructures scolaires et leur rythme accéléré nécessitent une grande opération de réparations et de maintenance. Dans cette même dynamique, la construction d'autres structures d'enseignement moyen et secondaire est d'une urgence pesante avec la plupart des cas, des menaces permanentes d'effondrement des locaux : salles de classe ou/et bureaux.

Sur le plan de la dotation matérielle et de l'équipement, les difficultés rencontrées sont communes à tous les ordres d'enseignement même si à des degrés relativement variables d'un établissement ou d'un cycle à un autre. Elle se résume en tables-bancs, bureaux, chaises, armoires, mais également et surtout en manuels scolaires. La réparation de la dotation reste toujours problématique car les besoins matériels des écoles ne suivent pas une logique horizontale. Pour parer à cet aléa, l'élaboration d'un budget prévisionnel à court et moyen terme de chaque établissement en fonction de ses besoins présents et envisagés permettra au conseil régional de prévoir également à court, moyen et long terme une meilleure politique d'équipement en fonction des priorités (Piaget, 1972).

III. Politique de sensibilisation

La nouvelle politique d'éducation au civisme initiée par l'Etat est une bonne chose. Elle est à encourager mais aussi à davantage orienter vers une conscientisation des populations sur l'importance et le rôle primordial de l'école dans le projet de développement national. Ceci devra permettre de réconcilier les populations à l'école dont elles n'ont cessé depuis les années 70 de se décourager et de démissionner systématiquement. Il faut aussi reconnaître que l'efficacité de cette politique sensibilisation est intrinsèquement liée à l'engagement des populations. Les autorités publiques doivent davantage rendre visible auprès des populations que la chose scolaire est une affaire commune. Autrement dit, l'Etat devra davantage donner une garantie de sa volonté réelle à rénover le système éducatif national en lui redonnant tous les égards qui lui sont dus et dus aux différents acteurs qui s'y déploient, le personnel enseignant tout particulièrement (Terrail, 2002).

De surcroit, l'Etat devra éviter de prendre souvent des engagements pour apporter des solutions conjoncturelles. Cette attitude, largement dépréciée par les populations, renforce la fragilité de l'institution. Beaucoup de décisions (EGEF¹, CNREF², Conférence Nationale de l'Education, etc.) ont été promulgués mais l'application demeure problématique. Par exemple, les EGEF devaient se tenir tous les 04 ans, ce qui n'est pas toujours le cas ; le Fond National de l'Education dont l'importance et les enjeux ont été démontrés et reconnus n'est pas toujours mis en place ; les négociations avec les élèves, les étudiants perdurent du fait que les élèves, les étudiants considèrent que les engagements pris par l'Etat lors de leurs négociations concernant leurs revendications ne sont pas toujours et intégralement appliqués et respectés (Sylla, 1987). De la même manière, les engagements que prend l'Etat avec les syndicats d'enseignants lors des négociations auxquelles participent souvent les Associations de Parents d'Elèves ne sont pas toujours indéfectiblement respectés. Cette posture décourage de plus en plus les différents partenaires de l'école, les parents en particulier qui sont souvent tenus comme des arbitres lors de résolution de crises éphémérales entre l'Etat et les élèves ou l'Etat et les enseignants. En conséquence, pour davantage impliquer ces populations dans la gestion et la prise en charge du système éducatif, l'Etat devra développer une

¹ Etats Généraux de l'Education et de la Formation

² Commission Nationale de Réforme de l'Education et de la Formation

politique de sensibilisation et aussi œuvrer dans le sens de reconquérir la confiance de ces dernières dont le rôle du reste dans la rénovation de notre système d'enseignement est d'une importance cruciale.

IV. Qualité du personnel enseignant

La charge afférente aux personnels de l'école est difficilement compressible même si elle représente la quasi-totalité du montant du budget alloué au secteur éducatif (Ki-Zerbo, 1990). Cela montre l'importance de ce volet du système éducatif et la nécessité pour l'Etat de lui réserver une prise en charge particulière en vue de mieux dépasser les insuffisances soit en terme d'effectif soit au niveau de la qualification et donc de l'efficacité dans l'exercice d'un enseignement de qualité. A cet effet, la nouvelle option de l'Etat menace vigoureusement le bon fonctionnement de l'institution. Le choix n'est rien d'autre de réduire le nombre de recrutements de personnels enseignants. Le prétexte est corrélé à l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet. Elle est une option qui décélère le rythme de réforme et de redynamisation du système éducatif (Erny, 1972). En réalité, la satisfaction des besoins en personnel, surtout enseignants des établissements moyens et secondaires constitue aujourd'hui l'une des plus grandes urgences du système éducatif secondaire et devait dès lors être la priorité de l'Etat dans la réforme de l'éducation. L'Etat, pour combler les insuffisances, procède au recrutement des vacataires par l'alibi de chargés d'enseignements. Généralement, ce sont les enseignants de l'élémentaire, diplômés de l'enseignement supérieur, qui sont promus à ces postes pour le cycle moyen et secondaire. Le problème est que ces professionnels ne disposent pas de formations appropriées (Laval, 2003). Ils peuvent servir des années avant d'être appelés à une formation à la FASTEF¹ pour assurer convenablement la véritable mission d'un professeur de collège ou de lycée. Cette approche ne favorise pas à l'amélioration de la qualité des enseignements. Cette option devra être vite dépassée par l'Etat au profit d'un recrutement suffisant et effectif des enseignants formés au niveau de la FASTEF ou d'une formation automatique des enseignants après juste leur enrôlement à un poste au collège ou au lycée comme le prévoit et le suggère le rapport de la CNREF.

¹ Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation

V. Contenu d'enseignements

Cette dimension constituait l'une des plus grandes préoccupations des EGEF et de la CNREF. Ainsi, il a été proposé par exemple l'introduction des langues nationales dans le système éducatif qui reste inséparable selon le rapport d'une politique globale tendant à promouvoir les langues nationales et l'efficacité de leur rôle dans la formation des jeunes. Dans ce sillage, la CNREF a introduit beaucoup de proposition dont les plus saillants étaient : la révision de la législation actuelle en matière d'écriture des langues nationales ; l'introduction des langues nationales dans la vie officielle ; la promotion d'une politique d'édition et de production d'ouvrages en langues nationales ; la création d'un département de langues et littératures négro-africaines à la faculté des lettres de l'UCAD¹ avec une section en chaque langue nationale; la mise sur pied d'une nouvelle politique d'alphabétisation ; la préparation de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif et la définition de la place des langues dans le cursus scolaire.

Ce processus de réforme des programmes d'enseignement ne doit pas entrer en conflits avec nos réalités socio-culturelles propres et des valeurs intrinsèques à l'école traditionnelle. Cette tendance à l'africanisation du système éducatif permet de rehausser de façon considérable sa rentabilité externe et son efficacité pratique (Ki-Zerbo, 1990). Par exemple, l'introduction des langues maternelles accélère la maîtrise des instruments de l'écriture, de lecture et de comptabilité et stimule le sens de la créativité de l'esprit. Dans ce cas, on pourra améliorer les performances internes du système éducatif par compression des coûts en majorant les rendements (Ki-Zerbo, 1990). « L'africanisation reste donc la lutte permanente pour faire de l'éducation un terrain auto-centré, contrôlé par la communauté qui paie pour que le système éducatif soit à la fois un de ses moyens de vivre et une de ses raisons de vivre » (Ki-Zerbo, 1990 : 104).

Dans cette politique éducative, il faudra au niveau de l'enseignement fondamental, introduire l'initiation à la santé, l'alimentation et la nutrition, les éléments de la technologie scientifique, l'environnement et l'écologie, les éléments d'éducation civique (Histoire, Géographie, Institutions, Valeurs). Ces nouvelles orientations permettront également au système éducatif de tirer davantage de profit des forces qu'il a jusqu'ici

¹ Université Cheikh Anta Diop de Dakar

semblé ignorer et négliger de l'éducation traditionnelle africaine. Ces avantages vont tourner autour de quelques points que sont : une parfaite liaison de l'éducation à la production dont la portée est d'autant plus importante pour nos Nations qui souffrent d'un problème de restructuration et de redynamisation de leurs tissus économiques ; une articulation cohérente entre l'éducation et la société du fait de son caractère fonctionnel ; un moment de succès de l'initiation à l'apprentissage de l'identité personnelle et collective par le biais d'une maîtrise de soi devant l'épreuve, une bonne articulation entre éducation et culture avec une parfaite immersion des éléments du savoir dans les pratiques culturelles telles que les jeux, les rites religieux, danse, musique, sport etc. Sans cette reconsidération de ces valeurs de civilisation socio-culturelles qui ont été à travers l'histoire plus ou moins laissées en rade, toute tentative de réforme et de redynamisation du système éducatif actuel ne sera qu'incomplète, inefficace et peu efficiente.

VI. Nature de partenariat avec les bailleurs

Les partenaires de l'école jouent un rôle non négligeable dans son fonctionnement. Aide au développement de l'éducation des pays en développement de la part de partenaires, Bailleurs de Fonds, organisation gouvernementales, non gouvernementales ou intergouvernementales appuient les systèmes éducatifs des pays en développement surtout de la part des Institutions de Bretton Woods. Nonobstant, le contexte de crise qui justifie le recours à cette aide constitue en général en ricochet, dans bien des cas, un obstacle à l'efficacité attendue de cette même aide. Au Sénégal, l'action des Bailleurs comme la Banque Mondiale et le FMI malgré sa permanence et son importance en terme de fonds injectés à coups de milliers de dollars ne parvient jusqu'aujourd'hui pas à juguler la crise profonde du système éducatif à tous les niveaux d'enseignement et par rapport aux différents secteurs du système scolaire global (Gaudin, 1989). Ces actions d'aide au développement ne sont pas toujours orientées de façon efficace et conséquente par rapport aux priorités et besoins réels du système éducatif. Bien qu'il y ait souvent des limites mais ils occupent aussi des postures qui contribueraient à l'efficacité de certaines réformes. A titre illustratif, à l'occasion de la Session d'Evaluation des Etats Généraux et de la Formation tenue en 1996, l'attention de tous et particulièrement de l'Etat a été attirée sur la nécessité d'une meilleure coordination et d'une plus grande cohérence dans la démarche en vue d'une gestion optimale des différentes

initiatives. A cet effet, l'application des propositions suivantes est plus que jamais urgente et nécessaire : la mise sur pied par le Ministère de l'Education Nationale du Comité National des Intervenants dans l'Education (CNIE) qui aura pour mission de susciter, de coordonner, d'harmoniser et de planifier les actions des différents partenaires ; la décentralisation des actions du CNIE à l'échelle régionale (Inspections d'Académie) et départementale (Inspections Départementales de l'Education Nationale) ; la création à cet effet de deux comités: un Comité Sectoriel chargé de l'Extension du Réseau Scolaire (CSERS) et d'un Comité Sectoriel chargé des Innovations Pédagogiques (CSIP). Ainsi, le Comité Nationale de Concertation des Intervenants dans l'Education sera l'outil par excellence de régulation et d'optimisation des divers appuis au profit de l'école. Lorsqu'il s'agit de négocier par exemple des accords d'assistance ou de prendre d'autres initiatives, ce sont les agences qui peuvent certes aider le plus souvent les gouvernements à formuler leurs problèmes et leurs choix avec plus de clarté et dans une plus ample perspective (agence d'aide au développement de l'éducation).

Elles sont plus facilement à même d'établir des comparaisons pertinentes entre les systèmes éducatifs d'une grande variété de pays en voie de développement et par conséquent d'avoir une vision plus large et mieux indicative sur la situation et les orientations de la réforme. Dans la collaboration, ce qu'il faut fondamentalement éviter c'est que ces partenaires imposent de façon unilatérale leurs jugements et leurs préférences, ce qui risque toujours de réduire considérablement les avantages des actions d'aide à la réforme et à l'amélioration de la qualité du système éducatif (Coulon et Ricard, 1972).

VII. Fonction enseignante

Aujourd'hui les enseignants semblent méconnaître leurs véritables fonctions. Cette dégringolade accentue le rythme de la crise scolaire et celle sociale. A cet effet, la revalorisation de la fonction enseignante apparaît de plus en plus comme la clé de voûte de la réforme et de la redynamisation effective du secteur de l'éducation nationale en général (Rousseau, 1964). A l'issue des rencontres sur les EGEF et CNREF, d'importantes propositions ont été émises dont l'application par l'Etat n'est toujours pas effective et dont la nécessité est de plus en plus impérieuse au regard de la précarisation continue de la fonction enseignante et de ses répercussions négatives sur le système éducatif. Ces

propositions ont été notamment : le décrochage du statut particulier des enseignants du régime général des fonctionnaires, décrochage qui garantit une revalorisation adéquate de la fonction de l'enseignant ; la nécessité parallèlement d'une formation adéquate des enseignants qui recouvre tous les aspects de leur métier et se fonde sur une étude minutieuse des profils d'entrée et de sortie ; la régionalisation des structures de formation ; la participation du formé à la formation ; la création de formations spécialisées ; l'élaboration d'un mode de recrutement fondé sur des critères définis nationalement ; la définition des critères de choix des encadreurs qui écarte toute exclusive et tout népotisme : que l'encadrement respect scrupuleusement la régie de subordination; que le nombre d'enseignants occupant des postes administratifs soit réduit et que l'accès à ces postes ou fonctions soit fondé sur le mérite et la compétence ; la participation effective des enseignants à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique scolaire dans tous les domaines ; la création d'un temps d'antenne réservé aux problèmes d'éducation et ouvert aux autorités gouvernementales, aux parents d'élèves et aux syndicats d'enseignants.

Par rapport au statut des personnels enseignants, des propositions ont été également émises et visent essentiellement à : relever la grille indiciaire ; compléter et préciser les vocations de certains corps ; créer un corps des Inspecteurs Généraux de l'Education et de la Formation ; améliorer la gestion démocratique des personnels. L'Etat doit désormais s'évertuer à respecter ses engagements vis-à-vis des syndicats d'enseignants en commençant par l'application systématique des accords arrêtés sur les propositions de la CNREF et réactualisés par le rapport de la session d'évaluation des EGEF du 7 au 10 Août 1996. Certes, il y a de nettes améliorations sur le système de rémunération, mais l'image de l'enseignant reste peu valorisée. Ils sont parfois impliqués dans des jeux qui menacent leur dignité professionnelle. Par conséquent, un effort de « grandeur humaine positive », rendant plus vaillante la fonction enseignante, est plus qu'urgent pour l'effectivité de la revalorisation de la fonction enseignante.

VIII. Politique de l'emploi

La politique de l'emploi des pays en développement ne contribue pas à la maîtrise de la crise sociale. Il faut reconnaître que secteur rural et le secteur non structuré restent de loin les créateurs d'emplois les plus

prometteurs en raison essentiellement de l'intensité du travail (P. H. Coombs). En revanche, la plupart de ces emplois se révèlent bien moins lucratifs que ceux du secteur moderne et ne demandent également pas de formation très poussée. Ainsi, il apparaît de plus en plus nécessaire pour les Etats africains en général de favoriser une plus grande considération de ces secteurs. Il s'agit, entre autre, d'une politique d'encouragement, de canalisation, d'orientation et de soutien au secteur informel dans l'optique de réduire et de mieux rationaliser les charges salariales de l'Etat pour des fonctions souvent très peu productives et économiquement peu rentables. Cette politique doit également s'orienter vers une articulation efficace entre le système éducatif et le marché des actifs. Cela devra se faire à la base du système scolaire et de façon progressive en orientant les programmes d'enseignement en fonction des réalités du marché et des disponibilités ou besoins du secteur de l'emploi (Huberman et Havelock, 1980). Pour ce faire, des études devront être menées par des experts, économistes, sociologues, etc., dans une perspective d'articulation des modules d'enseignement aux réalités actuelles et futures du marché du travail. Cette corrélation atténuera la crise sociale par la mise en place d'un système éducatif efficace à la création d'emploi direct et au développement des possibilités d'entrepreneuriat.

IX. Disparités socio-économiques

Elles demeurent un goulot d'étranglement du succès des politiques éducatives. Elle fait partie des conditions préalables à la réalisation d'un développement efficace et harmonieux du système éducatif actuel. Il y a des zones, aussi bien urbaines que rurales, qui vivent de l'extrême pauvreté. La maîtrise de cette problématique est l'une des opérations les plus difficiles, apparemment, à résoudre pour l'Etat. Pour ce faire, le système éducatif lui-même doit y jouer un rôle fondamental, de même que l'Etat qui est censé définir sa politique. Il s'agit essentiellement dans un premier temps de repenser les systèmes de financement de l'éducation en prenant en compte les différences et les inégalités des capacités des parents ou des familles et aussi de leurs charges respectives en dépenses scolaires (P. H. Coombs, 1968). Il faudra également améliorer la politique sociale d'aides et de bourses scolaires, la prise en charge des élèves issues de familles à revenus faibles dans un système d'internat social. Cela nécessitera des études menées par des assistants sociaux auprès des familles des élèves en vue de procéder à la classification des urgences et

des priorités dans la prise en charge par l'Etat de ceux dont la réussite scolaire pourrait inévitablement être compromise par des difficultés économiques. Au niveau de la politique éducative générale, l'accent devra être enfin mis sur un équilibre des chances des habitants des différents coins du pays, de fréquenter tous les niveaux de l'enseignement. A cet effet, la politique récemment initiée par l'Etat visant à ouvrir des collèges et des lycées dans les contrées reculées est un bon début. Cette démarche contribue efficacement à la lutte contre les inégalités sociales mais aussi au succès de la politique de l'égalité des chances de réussite scolaire (Terrail, 2002).

Conclusion

Le système éducatif sénégalais est vigoureusement affecté par la crise scolaire. Cette dernière se manifeste diversement par la désunion entre formation et emploi, le taux élevé des diplômés-chômeurs, le comportement moins citoyen des enseignants, le taux élevé d'abandon ou d'exclusion, la relation difficile entre élève et enseignants, etc.. Parallèlement, il y a une forte tension sociale, marquée par les problèmes d'éducation familiale, l'effritement des valeurs sociétales, la pauvreté économique chronique, la crise de l'autorité parentale, etc.. Ces réalités, menaçant l'épanouissement futur des émissaires de l'école, rendent de plus en plus difficiles le partenariat entre école et famille. Dans cette situation de crise scolaire et de crise sociale, une bonne gouvernance s'impose dans le but de restaurer la dignité des institutions. La restructuration du système par une réforme reste l'unique balle de sauvetage. C'est pour dire que cette restauration dépend inéluctablement de l'efficacité et de l'efficience des politiques éducatives. La pertinence de ces dernières peut être un moyen sûr pour conjuguer au passé le rythme prenant de ces crises en bénéficiant de l'implication de tous les acteurs pour une stabilité durable et prospère dans toutes ces dimensions.

Références bibliographiques

Coombs Philip H. (1968), *La crise mondiale de l'éducation : Analyse de systèmes*, Paris, PUF.

Coulon Christian et Ricard Alain (1972), *Problèmes et perspectives de l'Education dans un Etat du Tiers - Monde : le cas du Sénégal*, Institut Politique de Bordeaux, CEAN.

Delfaud Pierre (1984), *Crises, mutations et formation*, Paris, EDLIG.

- Dubet François** (2002), *Le Déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil.
- Durkheim Emile** (1938), *Education et sociologie*, Paris, PUF.
- Erny Pierre** (1972), *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Gaudin Pierre** (1989), *Crises urbaines et innovations municipales*, Paris, PUF.
- Huberman Michael et Havelock A.** (1980), *Innovations et problèmes de l'éducation. Théorie et réalités dans les pays en développement*, Paris, UNESCO.
- Isambert Jamati** (1970), *Crise de la société, crise de l'enseignement*, Paris, PUF.
- Ki-Zerbo Joseph**, (1990), *Eduquer ou périr*, Paris, UNICEF – UNESCO.
- Laval Christian** (2003), *L'école n'est pas une entreprise. Le néolibéralisme à l'assaut de l'enseignement public*, Paris, La Découverte.
- Piaget Jean** (1972), *Où va l'éducation*, Paris, UNESCO.
- Rousseau Jean Jacques** (1964), *Emile ou de l'éducation*, Paris, Garnier.
- Sylla Abdou** (1987), *L'école future pour qui ? Crise scolaire et réforme au Sénégal*, ENDA.
- Terrail Jean-Pierre** (2002), *De l'inégalité scolaire*, Paris, La Dispute.